



Communauté de communes Jura Nord,  
1, Chemin du Tissage,  
39700 Dampierre,  
03 84 71 12 17  
communication@jura-nord.com

Communiqué de presse

Gendrey / Aménagement de l'espace

## Reprise de l'école, épisode n°2



Nous vous informions la semaine dernière que les conditions de reprise de l'école était encore très floues pour nous permettre de vous donner des informations précises. Aujourd'hui, nous pouvons enfin vous donner plus d'éléments, même si des points restent à affiner. Comme vous le savez maintenant, les écoles de Jura Nord ne rouvriront pas leurs portes le 14 mais le 18 mai.

### Pourquoi ce report ?

Ouvrir à nouveau nos écoles n'est pas anodin, et notre priorité tout comme celle des enseignants est la sécurité de vos enfants. Sécurité physique, sécurité sanitaire, sécurité psychologique. Et cela demande du temps à organiser.

Cette première semaine de déconfinement est pour tous la dernière étape pour finaliser l'organisation et la mise en place des différents protocoles. Finaliser les derniers détails concernant l'accueil pendant le temps scolaire et le temps périscolaire.

## **Et alors ?**

L'école en plusieurs étapes :

- 18 et 19 mai, retour à l'école pour les enfants de GS, CP et CM2 par groupes de 15 enfants maximum.
- A partir du 25 mai, retour des CE1, CE2, CM1 avec les GS, CP, CM2
- Le 2 juin : retour des maternelles PS et MS

Le nécessaire sera fait pour accueillir le maximum d'enfants en toute sécurité, dans la limite de nos possibilités d'accueil.

Les accueils de loisirs viendront en soutien de ce dispositif : le groupe d'enfants des mêmes sections non accueilli par l'école pendant deux jours pourra être pris en charge par l'accueil de loisirs (matin, étude et après-midi loisirs).

Parallèlement, l'accueil périscolaire classique (matin-midi-soir) reprend du service également.

## **Comment faire pour les familles concernant le périscolaire ?**

Les contraintes imposées par les directives ministérielles et autres protocoles demandent des moyens matériels et humains très conséquents. Il est alors encore plus important que d'ordinaire que les familles procèdent à une inscription au préalable auprès des accueils de loisirs. Nous ne pourrions pas accueillir d'enfants non-inscrits. Un document sera transmis par les écoles pour que les parents puissent s'inscrire si nécessaire.